

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN  
GENÈVE



الوفد الدائم للجمهورية اليمنية  
لدى المقر الأوروبي للأمم المتحدة  
جنيف

# DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU YEMEN

A

LA 112<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL DE  
L'OIM

(GENEVE, DU 29 NOVEMBRE AU 01 DECEMBRE 2021)

Prononcée par

Son Excellence Dr. Ali Mohamed  
MAJAWAR

Ambassadeur, Représentant Permanent

**Madame la Présidente,**

**Monsieur le Directeur Général**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette année 2021 marque 70 ans de coopération internationale et de partenariat dans le domaine des migrations. Or, les flux migratoires et leurs enjeux restent une source de préoccupation majeure pour la communauté internationale. Les guerres, les conflits armés, les changements climatiques et les difficultés socio-économiques ont aggravé la situation et poussé des millions de personnes à risquer leur vie à la recherche d'un refuge ou d'une vie meilleure.

**Madame la Présidente,**

La question de la migration est une priorité absolue pour le Yémen qui est à la fois un pays de départ, de transit, de destination et de retour. Et malgré la guerre imposée par la milice houthie qui a conduit à un effondrement total de l'économie, à une crise humanitaire sans précédent et au déplacement interne et externe des millions de personnes, une situation bien décrite par Monsieur le Directeur général dans son excellent rapport que ma délégation tient en remercier, le Gouvernement du Yémen ne ménage aucun effort pour s'acquitter de ses obligations envers les migrants, les réfugiés et les personnes de passage d'une manière qui préserve leurs droits, leur humanité et leur dignité.

La combinaison de ces circonstances (guerre, épidémie, effondrement économique, crise humanitaire) a exacerbé le sort des migrants et des personnes de passage qui se trouvent souvent exploités par des milices, des groupes armés ou de bandes de passeurs. L'incendie qui a ravagé le centre de détention d'immigrés illégaux contrôlé par les Houthis, à Sanaa, et le naufrage d'un bateau transportant des dizaines d'immigrés illégaux au large du Golfe d'Aden, fournissent les meilleures preuves de l'étendue de la souffrance à laquelle ils sont confrontés, et de la lourde responsabilité du gouvernement, et de l'OIM pour alléger ces souffrances.

**Madame la Présidente, Monsieur le DG.**

Le phénomène migratoire persiste avec acuité au Yémen. Les statistiques de l'OIM indiquent que le nombre de personnes qui arrivent chaque année au Yémen via la mer rouge et le Golfe d'Aden dépasse le nombre de ceux qui traversent la mer méditerranée pour rejoindre l'Europe. Dans ce contexte, le Gouvernement du Yémen, se félicite du niveau de coopération avec l'OIM et salue les efforts déployés par l'Organisation pour faciliter le retour de dizaines de migrants dans leur pays d'origine.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer l'engagement du Yémen et sa volonté à coopérer avec l'OIM, en vue de trouver des solutions durables aux problèmes migratoires et l'inviter à reconsidérer le plan de ses programmes pour l'année 2022 vis-à-vis du Yémen qui se trouve quasiment absent de ce plan.

**Je vous remercie....**